



Thierry Blancheton
1 Bd des Valots
63260 Aigueperse
Tel 06.22.66.84.07
tblancheton@aol.com

**Correspondant local de l'Association
Végétarienne de France**

<http://collectif.ava.free.fr>

Monsieur André Gay, Maire de Besse
Hôtel de Ville Place de la mairie
63610 Besse et Saint Anastaise

Aigueperse le 15 décembre 2008

Monsieur le Maire,

Nous venons vous exposer pour la seconde année notre vive désapprobation au sujet de la tenue de la fête dite de la « Saint cochon » sur votre commune.

Fort du soutien, en date de ce jour, de plus de 1100 signataires dont celui de l'artiste Jane Manson, du dessinateur Cabu et de l'écrivain François Cavanna à une pétition exprimant cette protestation ainsi que de l'appoint de la SPA par la voix de sa présidente, Virginie Pocq-Saint Jean, qui vous a écrit en personne, nous vous demandons de prendre en compte nos revendications.

En 2008, votre décision de ne plus autoriser l'exécution publique de l'animal sonna comme de faux aveux. Il n'est pas plus honorable de tuer ce jour là un cochon « entre amis » dans une enceinte privée pour seulement chercher à éloigner les témoins et à éviter les hauts le cœur provoqués par une telle boucherie à ciel ouvert que de le tuer au milieu de la populace. Le résultat reste le même : le sacrifice inutile d'un animal, puisque la loi fait interdiction à toute personne étrangère à la seule famille du propriétaire de le manger ! Dès lors quelle pitoyable mascarade que d'exposer le cadavre d'un porc au travers des rues de la ville, quelle sanglante pitrerie que de jouer avec sa tête agitée comme un butin au milieu de la foule, quelles affligeantes scènes, pour le genre humain, de mauvais théâtre que les ricanements des bouchers, bouteille d'alcool en main se réjouissant autour de la dépouille. Le titre de fête de la « Saint cochon » prend ainsi toute son ampleur dans l'artifice et la fourberie ! A Besse le 24 janvier si d'après certains « c'est la fête » ce n'est en tout cas pas celle du cochon campagnard sacrifié pour le spectacle ni de ses congénères, dont on ignore la provenance et qui finiront dans l'assiette des convives.

Par conséquent nous vous demandons de ne plus autoriser :

- la tuerie d'un cochon pour la simple théâtralisation de sa mort au cours d'une fête en son honneur, qui plus est nommée « St cochon »
- l'exposition de cadavre de porc dans les rues
- la découpe de carcasse de porc en public

Si vous souhaitez réellement honorer cet animal extrêmement sensible et intelligent vous pourriez même envisager de proposer un repas sans viande. Un repas végétarien intitulé « A Besse c'est la St cochon parce qu'on ne le mange pas » honorerait un sens civique hors du commun qui vous permettrait tout à la fois d'œuvrer concrètement pour la santé publique, pour la défense de la planète et de ses ressources, pour le bien être animal et contre la faim dans le monde. Pour une fois au moins ce serait une vraie Saint cochon...

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations.



ASSOCIATION _____
VÉGÉTARIENNE _____
DE FRANCE

Association Végétarienne de France BP 4 77390 Chaumes en Brie (www.vegetarisme.fr).